

--- Via Rhona

● Végétation rajoutée

● Végétation existante

■ Boulodrome

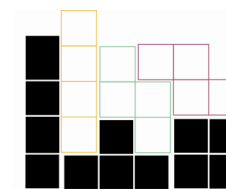
▨ Place minérale - Estrade de la Mairie

□ Espace Pique-nique - détente - voie lente



# VIVRE ENSEMBLE À VÉRIN

## Projet



**Fulgence BIENVENUE**

Marie DRONNEAU, Jean SOUVIRON,  
 Aihan Geandan IBRAM, Christophe PINCK,  
 Carlos VILLAR BALBOA

Notre projet est de transformer l'espace fragmenté de Verin de façon à lui donner une continuité et une identité. Pour ce faire, nous avons cherché à insérer la RD 1086 dans le village : cette route n'est plus une voie de passage mais plutôt une voie de cheminement intégré au sein du territoire de Verin.

Pour aménager le territoire, notre réflexion s'est d'abord attachée à souligner les caractères existants des îlots, minéral du côté du bourg et végétal du côté du fleuve. La RD 1086 assure l'interface entre les deux ambiances. Initialement, la route était séparée de ces îlots par des fossés. Pour redonner une continuité entre les deux parties, on lisse le terrassement du bourg vers le fleuve.

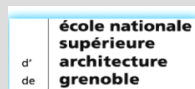
L'esplanade de la mairie s'ouvre sur l'espace minéral qui en constitue quasiment le prolongement. On s'appuie sur la trame végétale existante pour rendre cet espace agréable que l'habitant pourrait s'approprier par l'organisation d'événements participatifs tels que des marchés ou des brocantes.

La route se pose en continuité de l'esplanade. De fait, celle-ci est moins prépondérante sur l'organisation du territoire, ce qui implique des prises de précaution supplémentaires de la part des conducteurs.

L'espace végétal se pose dans le prolongement du bourg vers le fleuve. Il assure également la continuité de la Via Rhona jusqu'à Condrieu. Celle-ci peut d'ailleurs se dédoubler vers l'intérieur du bourg pour y assurer les circulations douces. On organise l'espace végétal en différents espaces de vie : un boulodrome ombragé, un prolongement vers le fleuve, une aire de pique-nique. L'idée est d'ouvrir cette zone également aux habitants de Verin.

Notre projet a constitué en une intervention délicate sur un espace très contraint pour lui redonner une identité sociale. Cette idée de rapprocher des territoires éclatés pourrait aussi bien s'appliquer en d'autres endroits où se concentrent des conflits d'usage mais également sur les échelles plus importantes des communautés de commune ou des départements où l'on peut distinguer des problématiques similaires.

Partenaires culturels



Partenaires financiers



L'opération «Atelier permanent fleuve et paysage» est cofinancée par l'Union Européenne.  
 L'Europe s'engage en Rhône-Alpes avec le FEDER.

